

TABLEAU DE BORD DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION À BRUXELLES

Fiche n°2	La recherche & développement et l'innovation (RDI) au cœur des préoccupations bruxelloises
Mise à jour	06/02/2017

Depuis plus de 10 ans, la Région de Bruxelles-Capitale s'est dotée d'une politique de recherche et d'innovation de plus en plus ambitieuse. Cette politique s'appuie notamment sur Innoviris et le Conseil de la Politique Scientifique de la Région de Bruxelles-Capitale (CPS^{RBC}).

Bruxelles : capitale de l'Innovation

Après le premier Plan Régional pour l'Innovation (PRI) datant de 2006 et sa mise à jour en 2012, la Région a souhaité se doter d'un nouveau document de base qui soit la référence pour les actions en matière de recherche, développement et d'innovation jusqu'à la fin de la législature. Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé en juillet 2016 le nouveau Plan Régional pour l'Innovation 2016-2020 (PRI). Avec ce plan, Bruxelles souhaite devenir la capitale de l'Innovation. C'est dans cette optique que Bruxelles a choisi une « stratégie de spécialisation intelligente » : soutenir les forces locales au bénéfice des Bruxellois. Le plan se veut le cadre de référence pour la politique de recherche et d'innovation et un levier pour le développement socioéconomique afin d'améliorer le bien-être des Bruxellois.

Le PRI est le résultat d'un large processus participatif. Plus de 200 personnes d'horizons variés ont été consultées : entreprises, hautes-écoles et universités, institutions publiques (régionales), représentants des autres Régions et Communautés belges, fédérations professionnelles, intermédiaires, etc. Cette approche participative garantit un large support de l'écosystème de la recherche et de l'innovation bruxellois.

Le résultat de cet exercice est un plan synthétique structuré en 4 axes stratégiques transversaux :

- Améliorer la chaîne de l'innovation ;
- Soutenir les nouvelles formes d'innovation et les nouveaux acteurs de la RDI ;
- Améliorer la communication et la sensibilisation autour de la RDI ;
- Assurer une gouvernance élargie, participative et performante du plan régional d'innovation.

Dans le plan, une attention particulière est portée à 3 domaines d'activité stratégiques qui reflètent les forces de la Région. Ces domaines peuvent également faire levier pour le bien-être des Bruxellois :

- Santé - Médecine personnalisée
- Environnement - Economie verte
- TIC - Economie numérique

La RDI est intégrée aux politiques transversales bruxelloises

La RDI a trouvé une place de choix au sein des principaux documents directeurs de la Région. Le projet d'accord de majorité 2014-2019 du gouvernement bruxellois prévoit explicitement de soutenir la recherche et l'innovation au service des Bruxellois. Le Gouvernement devrait mettre tout en œuvre pour atteindre les 3% du PIB régional consacrés à la recherche et au développement.

Fonds européen de développement régional (FEDER) : les premiers appels à projets lancés

En 2014, l'Union européenne entamait un nouveau cycle de financement (2014-2020) pour ses principaux programmes dans le but d'atteindre les objectifs de la stratégie Europe 2020. En tout, 10 projets innovants ont été sélectionnés pour un budget total de 30 millions d'euro sur 7 ans. En plus de cela, 3 projets dans le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ont été sélectionnés pour un budget total de plus de 18 millions d'euro.

Plusieurs projets sont depuis effectivement opérationnels. Ainsi, Innoviris a ouvert un appel à projets pour le financement de living labs dans le cadre du projet 'Living Labs Brussels Retrofit' afin de stimuler la rénovation dans le secteur résidentiel par l'implémentation de projets d'expérimentation et d'innovation alliant les forces des acteurs du monde de la construction et des entités de recherche.

Des crédits à la recherche qui augmentent de près de 70% en 10 ans

Cet intérêt croissant s'est notamment traduit par une augmentation, entre 2005 et 2015, de 64% des crédits de la recherche pour arriver à 36 millions d'euro. Cette augmentation est l'une des plus fortes des entités fédérées belges.